

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-12



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALHZEIMER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits de dons et de la marche de la mémoire. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2016 et 2015, les débiteurs aux 31 mars 2016 et 2015 et les actifs nets présentés aux bilans aux 31 mars 2016 et 2015 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALHZEIMER au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives redressées

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 mars 2015 ont été redressées.

GOSSELIN & ASSOCIÉS INC.

Société de comptables professionnels agréés

L'osselin & Associés inc.

Montréal, le 14 juin 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER BILAN

AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIF	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	778 788	412 038
Placements (note 4)	387 553	385 729
Débiteurs (note 5)	436 565	252 556
Frais payés d'avance	2 570	34 290
	1 605 476	1 084 613
IMMOBILISATIONS (note 6)	3 530	1 675
	1 609 006	1 086 288
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	314 333	368 848
Produits perçus d'avance	65 597	3 764
Apports reportés (note 8)	9 863	44 706
	389 793	417 318
APPORTS REPORTÉS (note 8)	773 096	283 636
	1 162 889	700 954
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	3 530	1 675
NON AFFECTÉS	442 587	383 659
	446 117	385 334
	1 609 006	1 086 288

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016		2015	
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total \$	Total
SOLDE AVANT REDRESSEMENT	1 675	456 280	457 955	384 471
Redressement des exercices antérieurs (note 2) SOLDE AU DÉBUT REDRESSÉ	1 675	(72 621) 383 659	(72 621) 385 334	384 471
Excédent des produits sur les charges Acquisition d'immobilisations	(427) 2 282	61 210 (2 282)	60 783	863
SOLDE À LA FIN	3 530	442 587	446 117	385 334

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS		
Société Alzheimer du Canada	2 540 283	2 155 568
Subventions diverses	169 244	255 296
Cotisations	202 000	201 970
Dons	142 333	72 987
Marche de la mémoire	14 029	36 788
Commandites et partenariats	82 430	27 530
Revenus de gestion	24 649	26 679
Mauvaises créances recouvrées	6 071	17 710
Revenus d'intérêts	5 253	7 603
Autres revenus	250	621
	3 186 542	2 802 752
CVV P CVC	· ·	
CHARGES		
Société Alzheimer Canada	2 157 573	2 131 120
Salaires et avantages sociaux	287 076	314 169
Services professionnels	213 964	55 169
Marche de la mémoire	110 201	28 007
Mauvaises créances	90 507	-
Communications	78 458	29 093
Formation	55 693	76 498
Frais de déplacement	53 806	63 414
Loyer et électricité	29 148	28 016
Entretien et licences informatiques	11 809	8 3 1 8
Fourniture de bureau	10 156	12 452
Assurances, taxes et permis	8 160	6 326
Télécommunications	7 520	11 467
Publicité et promotion	7 332	23 040
Frais de postes et de courrier	2 354	3 645
Frais bancaires	1 178	800
Amortissement des immobilisations	427	584
Congrès et colloques	397	9 771
	3 125 759	2 801 889
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	60 783	863

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

,×	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	60 783	863
Amortissement des immobilisations	427	584
	61 210	1 447
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(184 009)	(67 620)
Frais payés d'avance	31 720	(24 482)
Créditeurs	(54 515)	59 644
Produits perçus d'avance	61 833	3 764
Apports reportés	454 617	96 617
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS	309 646	67 923
D'EXPLOITATION	370 856	69 370
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 282)	-
Augmentation nette des placements	(1 824)	(3 355)
SORTIES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(4 106)	(3 355)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	366 750	66 015
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	412 038	346 023
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	778 788	412 038

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 avril 1986. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Informer le public, selon les capacités de la Fédération, sur la maladie Alzheimer et les maladies similaires et les problèmes connexes;

Donner aide et soutien aux Sociétés Membres et aux groupes en voie de formation d'une Société Alzheimer;

Promouvoir et encourager la recherche pour la maladie Alzheimer, les maladies similaires et les problèmes connexes;

Établir toutes les relations et faire toutes les représentations jugées nécessaires auprès de toutes autorités;

Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droits de recouvrer sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la corporation.

2- REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

La direction a réalisé au cours de l'exercice que les actifs nets affectés au 31 mars 2015 avaient été surévalués de 72 621 \$, ce qui correspond à un apport afférent au fonds de recherche. Cet apport a été comptabilisé dans les produits de 2015 alors qu'il aurait dû être reporté. Par conséquent, les états financiers de l'exercice 2015 ont été redressés.

Au 31 mars 2015, le solde des apports reportés a été augmenté de 72 621 \$ et les actifs nets ont été diminués du même montant. À l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2015, les produits de dons ont été diminués de 72 621 \$ et l'excédent des produits sur les charges a été réduit du même montant.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Cotisations et revenus de gestion

Les produits de cotisations et les revenus de gestion sont comptabilisés linéairement sur la période couverte par ces derniers.

Marche de la mémoire

Les produits de la marche de la mémoire sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Apports reçus sous forme de service

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

4- PLACEMENTS

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse et équivalents	136 027	62 636
Titres et fonds	130 342	201 909
Épargne à terme, 0,35 % (0,50% en 2015), échéant en avril 2016		
(en juillet 2015 en 2015)	121 184	121 184
	387 553	385 729

5- DÉBITEURS			2016	2015
			\$	\$
Cotisations			187 410	180 462
Provision pour mauvaises créances	*		(125 357)	(40 921)
-			62 053	139 541
À recevoir de SAC			324 436	69 473
Taxes à la consommation			48 738	17 115
Subventions			-	15 000
Autres			1 338	11 427
			436 565	252 556
6- IMMOBILISATIONS				,
		2016		2015
	7.00		Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable nette	comptable nette
	Coût	cumulé		
_	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de				
bureau	1 <i>7 777</i>	17 175	602	752
Équipement informatique	37 639	34 711	2 928	923
_	55 416	51 886	3 530	1 675
7- CRÉDITEURS				
			2016	2015
			\$	\$
Sociétés régionales			262 984	277 032
Comptes fournisseurs			19 838	58 418
Salaires et vacances			16 245	21 723
Sommes dues à l'État			15 266	11 675
			314 333	368 848

8- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde	Encais-	Constatés à	Solde
	31 mars	sement	titre de	31 mars
	2015	et à recevoir	produits	2016
	\$	\$	\$	\$
MSSS - Programme formation	44 706	40 466	75 309	9 863
Fonds de recherche	283 636	489 460	-	773 096

9- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location de ses bureaux jusqu'en octobre 2016. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 8 730 \$.

En vertu d'un contrat de services professionnels pour la campagne de financement majeure échéant le 30 juin 2017, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 96 416 \$ taxes en sus et se répartissant comme suit:

	\$
2017	89 198
2018	7 218

10- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit pour l'organisme est lié aux débiteurs.

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.